

## Le château de La Haye en Saint-Hilaire-des-Landes (Ille-et-Vilaine)

### Introduction : le site

Le site de La Haye est certainement ancien. C'est un manoir, *stricto sensu*, un domaine classique comportant tous les éléments que l'on trouve d'ordinaire sur ce genre de site, et en particulier une résidence seigneuriale (1) placée en un endroit choisi, entre les champs labourés occupant le sommet de la pente et les prairies qui s'étendent en contrebas. Une alimentation continue en eau était assurée par le débouché de la nappe phréatique à l'endroit même où s'élève le manoir.

Si l'on veut comprendre la fonction de beaucoup de ces ensembles manoriaux, avec leurs cours fermées, leurs jardins clos et leurs courtils, c'est au terme de «sécurité» plutôt qu'à celui de «défense» qu'il convient de faire appel. Ces cours offraient une certaine sécurité aux hommes comme aux bêtes, une protection contre le vol – celui du bétail, en particulier – et, à un moindre degré, une protection contre les intempéries dans un climat humide et venteux. Mais cet ensemble était avant tout un signe extérieur de richesse et de prestige, et l'on ne saurait dans ce domaine sous-estimer les implications du statut seigneurial. Ce dernier a, en effet, joué un rôle majeur dans la préservation, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, de douves, de châtelets, et de nombreuses autres structures de moindre importance, comme des créneaux et des meurtrières. Les tours offraient certes un refuge ultime en cas de danger pressant, mais constituaient aussi une expression architecturale de la richesse et du statut de ceux qui les avaient édifiées et les occupaient. Du sommet de ses tours, le seigneur pouvait, tant littéralement que métaphoriquement, regarder de haut ses fermiers et parfois même aussi les nobles des environs ! Ces défenses symboliques sont particulièrement remarquables à La Haye, avec son jardin clos de

(1) Nous préférons le terme de «résidence seigneuriale» à ceux de «manoir» et «château», dont l'utilisation peut conduire à des discussions sans fin ! Lorsque nous utilisons le terme de «manoir», c'est à la fois dans ses sens originels de «domaine» ou «*manerium*» et aussi pour désigner la résidence principale de ce domaine. Pour des détails complémentaires, cf. MEIRION-JONES *et al.*, 1993, 159.

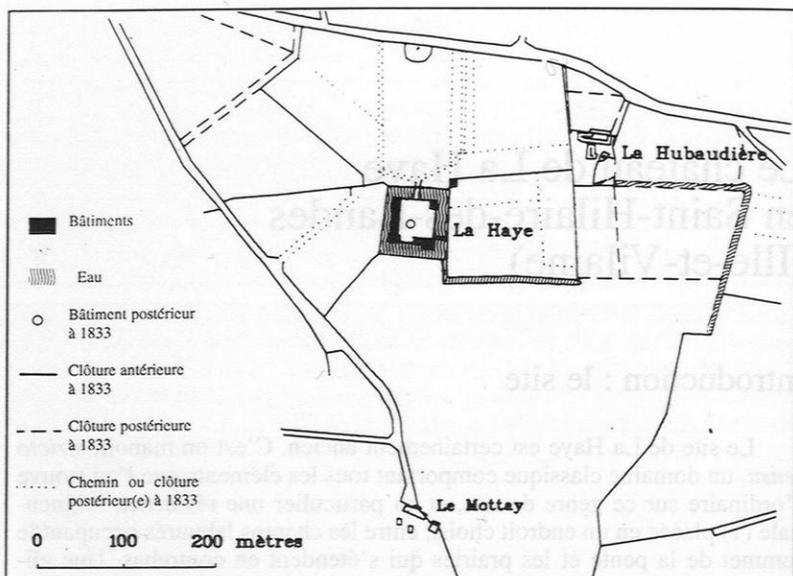


Fig. 1 - Plan du site de La Haye d'après le cadastre actuel et le cadastre de 1833.  
Dessin : Gwyn Meirion-Jones, d'après les cadastres.

hauts murs et sa tour de défense dont les impressionnantes meurtrières ne furent probablement jamais utilisées.

Il est peu probable que l'actuel manoir de La Haye se dresse à l'endroit même où, autrefois, à Saint-Hilaire, était situé le siège du pouvoir féodal. On peut penser que celui-ci occupait alors une motte féodale ou une quelconque fortification en terre. Malgré nos recherches, nous n'avons pas réussi à identifier de motte dans les environs immédiats du manoir. Banéat (2) note la présence d'une enceinte fortifiée dans les parages du présent site et la qualifie de «camp romain» en raison de la proximité de la voie Bayeux-Corseul. Nous sommes tentés de penser que cette structure, s'étendant sur une éminence proche du calvaire actuel, constituait le siège du pouvoir seigneurial dans les premiers temps du Moyen Age. Toutes les positions défensives antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle n'étaient pas en effet bâties sur le plan des mottes, et beaucoup d'entre elles ne comportaient qu'un enclos, fortifié par un fossé et une palissade. On pourrait citer des exemples de ces fortifications au Bois Orcan (35 Noyal-sur-Vilaine) et à Mesneuf (35 Bourgbarré). Le dernier exemple est particulièrement convaincant car la chapelle actuelle est installée à l'entrée de l'ancien

(2) P. BANÉAT, *Le département d'Ille-et-Vilaine: histoire, archéologie, monuments*, 4 t., Rennes, 1927-1929, III, 440-441.

enclos, à quelque distance de la maison noble de la fin du Moyen Age. À Mesneuf, il est clair que le déplacement de l'habitat, de la première fortification installée au sommet de la pente vers le site actuel, protégé par des douves, résulte du développement de ce dernier type de défense à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au cours du siècle suivant. Comme l'on avait besoin d'eau pour remplir les douves, il était nécessaire d'établir l'habitat à proximité d'une source. Des indices chaque jour plus nombreux montrent le déplacement des sites seigneuriaux, probablement au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène, qui affecte toute la Bretagne, se traduit par l'abandon des sites anciens, généralement placés en zone «sèche», et l'installation dans des zones basses, plus propices à la construction de douves et à leur alimentation en eau. Il semblerait que La Haye soit un exemple supplémentaire de ce phénomène général.

Il est très vraisemblable que les «*de Haia*» résidant dans cette région que mentionnent les textes appartiennent à la même famille que les de La Haye actuels, bien que le terme de «haie» soit un élément toponymique relativement commun, désignant un enclos fermé, pour des raisons défensives, d'une haie ou d'une palissade, de même que certains manoirs sont nommés *le plessis* ou *la motte*.

## La famille de La Haye

Avant d'examiner les bâtiments existants, venons-en à la famille qui occupe ces lieux depuis près de mille ans. On a souvent souligné la très forte concentration de familles nobles dans la Bretagne de la fin du Moyen Age (3), phénomène qui semble une caractéristique très ancienne de la société bretonne, datant certainement des temps immédiatement postérieurs à la période carolingienne (4). Nous ne possédons pas de preuves suffisantes pour pouvoir affirmer que la famille de La Haye occupe le siège seigneurial de Saint-Hilaire-des-Landes depuis l'époque de Charlemagne, mais, de toutes les familles bretonnes étudiées par nous à ce jour, la famille de La Haye est bien celle qui présente le dossier le plus plausible en ce sens. Même si ce n'est pas le cas, on considère d'ordinaire que la famille de La Haye Saint-Hilaire réside dans la commune de Saint-

(3) MEIRION-JONES *et al.*, 1989, 1993 ; M. NASSIET, *Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XV-XVIII siècle*, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1993, ouvrage récent et fondamental.

(4) A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale XI-XIII siècle*, Rennes, 1987, 124 et cf. N.-Y. TONNERRE, *La naissance de la Bretagne. Géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale (Nantais et Vannetais) de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Angers, 1994, 365 et sq. ; B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, «De la vassalité à la noblesse», *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1963, I, 785-800, pour une définition classique.

Hilaire-des-Landes depuis au moins neuf cents ans, période durant laquelle on peut suivre son histoire dans le détail. Nous devons beaucoup des renseignements utilisés dans l'étude qui suit à Monsieur J. Durand de Saint Front, qui a eu accès aux archives privées de la famille, documents que nous n'avons pas personnellement examinés (5).

Le nom de La Haye/Haie est relativement commun dans tout le duché au Moyen Age et pose donc des problèmes d'identification (6). Cependant, dès 1093 environ, une famille nommée La Haye paraît associée à Saint-Hilaire-des-Landes et ses environs immédiats. En cette année 1093 en effet, Josselin de La Haye, en compagnie de Geoffroy de Chaudeboeuf (*Calcebovis*) et d'autres personnes, étaient le témoin d'un don fait par Moyses, fils du prêtre Alfred, à l'église de Tremblay, cette opération étant répertoriée dans le Livre Noir de Saint-Florent-lès-Saumur (7). La famille était déjà de statut social élevé et avait le rang de chevalier (*Goscelinus de la Haia qui tunc erat miles*). Elle tenait plusieurs de ses terres, et La Haye en particulier, des seigneurs de Fougères, dans la compagnie desquels ses membres se rencontrent souvent (8).

Des mentions éparses témoignent de leur présence dans la région au cours des deux siècles suivants, mais elles sont insuffisamment précises pour que nous puissions établir un lignage complet avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi M. Durand de Saint Front cite-t-il un Raoul de La Haye en 1137 à Saint-Hilaire-des-Landes qui, quelques décennies plus tard, en 1155, réapparaît comme témoin d'un don fait à l'abbaye de Saint-Sulpice (9). De façon sans doute plus nette, en 1163, Geoffroy de La Haye fit-il donation pour le compte d'un neveu (*pro Radulpho de Sancto Nemeyo suo nepote*) des droits qu'il avait sur un moulin à Pont à l'abbaye de Saint-Pierre-de-Rillé qui venait d'être établi par Raoul, seigneur de Fougères (10). Ce don fut confirmé en 1219 par Jean, petit-fils de Geoffroy, qui fait spécifiquement référence dans le document à son aïeul, mais est curieusement absent de la confirmation que fit Raoul de Fougères des donations de ses vassaux à Rillé en 1193 (11). En 1212, un certain

(5) J. DURAND DE SAINT FRONT, *Etude sur la famille de La Haye Saint-Hilaire*, Fougères, s.d. [vers 1952].

(6) P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 2 t., rééd. Mayenne, 1976, recense quatorze familles portant le nom La Haye.

(7) Dom P.-H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 3 t., Paris, 1742-1746, I, 387.

(8) Les aveux conservés de La Haye sont rendus à la baronnie de Fougères.

(9) DURAND DE SAINT FRONT, 3 ; nous n'avons pas pu examiner les références.

(10) MORICE, *Preuves*, I, 652 ; sur l'établissement de l'abbaye augustinienne de Rillé par Raoul de Fougères, cf. *ibid.*, 606-607.

(11) *Ibid.*, 724.

Nicolas *de Haia*, chevalier, fut certes témoin d'un don fait à la Trinité de Fougères par maître Robert de Chantelou, mais, comme dans le cas de bien d'autres mentions (Pierre de La Haye, vers 1200 ; Raoul de La Haye, 1254 ; Pierre de La Haye, 1294) nous n'avons aucune possibilité de le placer dans l'arbre généalogique familial (12).

Comme c'est le cas d'innombrables familles de la noblesse bretonne, ce n'est qu'à partir du milieu du *xiv*<sup>e</sup> siècle – l'époque de la guerre de Succession – que l'on peut suivre sans interruption la famille de La Haye. Un mariage conclu vers 1350 entre Jean [I] de La Haye et Marguerite de Lignièrès semble avoir constitué un tournant dans les fortunes de la famille. Marguerite faisait partie d'une autre famille de chevaliers des environs, qui tirait son nom de la motte et du manoir de Linières, qui se voient encore aujourd'hui dans la commune de Saint-Hilaire-des-Landes (13). Nous ne sommes pas certains que le Jean de La Haye qui servit sous Olivier de Clisson dans le Poitou en 1383 soit le même personnage que celui mentionné ci-dessus (14), mais une généalogie familiale citée par M. Durand de Saint Front, de même que les travaux de l'abbé Guillotin de Corson (15), donne à penser que Jean I mourut vers 1393. Jean II lui succéda qui, vers 1380, avait épousé Marie Collin (appartenant peut-être à la famille des Colin de la Biochaye, de Rennes), qui lui donna au moins deux fils, Léon et Jean. L'un des documents anciens conservés dans les archives familiales est une copie d'un aveu rendu «à la baronnie de Fougères par Léon I pour la seigneurie de la Haye le 9 février 1413» (16). Tant lui que son frère paraissent avoir suivi le type de carrière militaire caractéristique de leur classe au début du *xv*<sup>e</sup> siècle. Ainsi Jean accompagna-t-il le duc Jean V en Normandie en 1418 et fut recensé dans la compagnie d'Olivier de Mauny en 1421 (17), tandis que les traditions familiales comptent Léon parmi les héroïques défenseurs du Mont-Saint-

(12) *Ibid*, 820 ; Durand de Saint Front, 3-4.

(13) BANÉAT, *Le département d'Ille-et-Vilaine* [...], III, 441-444 ; GUILLOTIN DE CORSON, «Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne. La Haye de Saint-Hilaire», *Bull. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, XXIII (1894), 234-239.

(14) MORICE, *Preuves*, II, 471 ; il est possible qu'il s'agisse du même homme que celui qui fut recensé avec Jean de Bueil à Angers avec deux chevaliers et 12 écuyers le 1<sup>er</sup> novembre 1380 (*ibid*, 260). Il est presque certain, cependant, qu'on ne doit pas le confondre avec Messire Jean de la Haye, chevalier, qui était au Mans le 25 juillet 1392 (*ibid.*, 600, 617), car ce dernier portait des armes différentes de celles de La Haye Saint-Hilaire («D'argent au lion de sable», selon Potier de Courcy). Nous n'avons pas vérifié les armes du Pierre de La Haye qui jura de soutenir le second traité de Guérande à Rennes, le 20 avril 1381 (Morice, *Preuves*, II, 275).

(15) GUILLOTIN DE CORSON, *Bull. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, XXIII (1893), 234.

(16) Cité par Durand de Saint Front, 4.

(17) MORICE, *Preuves*, II, 966.

Michel contre les Anglais en 1427 (18). Mais le mariage avantageux que fit, vers 1412, Léon avec Guillemette, fille de Pierre Hattes, ancien sénéchal de Rennes que le duc appréciait tout particulièrement, fut sans doute un élément plus important encore dans la promotion de la famille (19).

Leur fils Jean III, né en 1412 et mort en 1485, fut soldat, comme son père et son grand-père, liant son destin à celui du connétable de France, Arthur de Richemont, dans la maison duquel il servit pendant plusieurs années (20). Il participa au siège de Dieppe en 1436, fut enregistré comme archer en 1438 et devint, en 1442, archer de la garde ducale, tout en poursuivant ses missions pour le compte du connétable. Il était présent au mariage de celui-ci avec Jeanne d'Albret, le 29 août 1442 à Nérac (21). Lui-même avait épousé, probablement un ou deux ans auparavant, Raoulette de la Maignanne «des environs de Rennes, fille de Bertrand», lui aussi «gentilhomme d'ancienne noblesse». Ils eurent aussi deux fils, Guyon et Jean ; ce dernier, archer dans la garde ducale, fut blessé au siège de Nantes en 1487, tandis que Guyon participa à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier l'année suivante (22). Un long aveu concernant La Haye, présenté par Guyon à la mort de son père Jean III en 1485 nous est conservé (23). Guyon avait épousé vers 1465 «noble demoiselle Alix le Sénéchal», fille du seigneur de Rocher au Sénéchal (aujourd'hui le Rocher-Portail) et Perrine de Beauleon (24). Comme le voulait une tradition familiale désormais bien établie, ils eurent deux fils ; Guillaume (décédé en 1540), qui succéda à son père comme seigneur de La Haye,

(18) Durand de Saint Front se trompe en datant le siège de 1423 ; la présence de Léon dépend de l'hypothèse selon laquelle son nom fut transformé en «sire de Hally» dans une quelconque source presque contemporaine. Sur la présence bien réelle de Jean de La Haye, dit du Bouillon, chevalier, seigneur de Villebaudon (50), et ses parents, Jean de La Haye, dit d'Éroudeville, chevalier, et Philippe de La Haye, seigneur de la Haye-Hue, dans la garnison du Mont, voir *Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468)*, éd. Siméon Luce, 2 t., Paris, 1869-1873, I, 111, 114, 135, 246 et II, 98, 245-247, et cf. Morice, *Preuves*, II, 1144-1145.

(19) Sur la carrière de Pierre Hattes, sénéchal de Rennes de 1382 à 1389, mort vers 1394, voir *Bull. Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, XXVI (1899), 162. Il avait probablement épousé la dame de la Crozilly en Saint-Symphorien (35).

(20) E. COSNEAU, *Le connétable de Richemont (Arthur de Bretagne), 1393-1458*, Paris, 1886, 461, 575, 579, 580, 595, 596 ; Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont*, éd. Achille LE VAVASSEUR, Paris, 1890, 107, 179.

(21) *Ibid.*, 179 et Cosneau, 338. En tant que chambellan de Jean V, Jean de La Haye fut élu à l'Ordre du Croissant (Michael T. Reynolds, «René of Anjou, King of Sicily, and the Order of the Croissant», *Journal of Medieval History*, 19 (1993), 152, qui cite E. Perrier, «Les chevaliers du Croissant», *Annuaire du conseil héraldique de France*, 18 (1906), 142.

(22) DURAND DE SAINT FRONT, 4-5.

(23) *Ibid.*

(24) BANÉAT, III, 338-339 pour Le Rocher Sénéchal en Saint-Brice-en-Coglès. Une motte et des douves se voient encore sur les rives de la Loysance.

épousa le 15 juin 1498 Françoise de Lignières mais ne laissa pas de descendance. Le second, Pierre, succéda à son frère aîné.

Vers 1525, Pierre avait épousé Ambroisine d'Anthenaise, une veuve de Mayenne, fille de René d'Anthenaise, capitaine de Sillé, seigneur du Plessis d'Anthenaise. Après la mort de Guillaume, il présenta un aveu pour la seigneurie de La Haye, mais en 1541, sans doute à cause de la maladie et de l'âge, il était représenté à un rassemblement des gentilshommes de l'évêché de Rennes par Roland Peroudel, qui déclara en cette occasion que la seigneurie de La Haye valait la coquette somme annuelle de 310 livres, chiffre qui la place assurément dans la moyenne des seigneuries bretonnes (25). En dépit d'un mariage tardif, Pierre ayant alors la quarantaine, le couple eut au moins cinq enfants : Augustin, qui avait succédé à son père avant le 4 octobre 1553, date à laquelle il rendit un aveu, mais fut assassiné par un ligueur le lundi des Rameaux 1570, sans avoir eu d'enfants de Louise le Sénéchal du Rocher, sa cousine ; René, chanoine de Rennes, abbé de Rillé et de Saint-Aubin-des-Bois ; Léon II (cf. *infra*) ; Jeanne, mariée à Gilles de Romilly, seigneur de la Chapelle-Hamelin, dont la famille existe encore ; Jacqueline enfin, mariée à Gilles de Guiton de la Villeberge, seigneur de Jautestes près de Saint-James-de-Beuvron (26).

Ce fut Léon II, cadet des trois fils de Pierre, qui au bout du compte hérita de La Haye. Sa carrière, pendant les guerres de Religion, marque une autre étape dans l'ascension sociale de la famille. Marié le 9 janvier 1567 à Jeanne de Launay, fille de Gilles de Launay, seigneur de la Villarmois en Trans, il fut nommé gouverneur de Fougères en 1568. Il conserva ce poste pratiquement jusqu'à la fin de sa vie, ne le cédant au seigneur de la Marzelière que peu de temps avant le 8 juillet 1585. Parmi les acquisitions qu'effectua Pierre, on notera celle du manoir voisin de Surminette en 1576 (27). René, fils unique de Pierre, fut nommé au même poste peu de temps après la mort de son père en 1586 : il était alors très jeune. La veuve de Pierre se remaria en 1588 avec René Pinel, seigneur de Chaudeboeuf, chevalier de l'Ordre du roi, lui-même veuf, dont la fille d'un premier mariage, Françoise Pinel de Chaudeboeuf, épousa René lui-même le 2 décembre 1586. Ces mariages servaient à renforcer les liens que les La Haye Saint-Hilaire avaient tissés avec un vaste réseau de familles de très ancienne noblesse, elles aussi, presque toutes protestantes, notamment les de Piennes de Briqueville, Budes de Sacey et la Belinaye. Nous ne savons

(25) GÉRARD SÈVEGRAND, «La montre des gentilshommes de l'évêché de Rennes de 1541» [extrait du *Bull. et Mém. de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, XCV (1993) et XCVI (1994)], 47-48, n° 776. Selon Banéat, la seigneurie de La Haye Saint-Hilaire contenait environ 1300 journaux de terre répartis sur plusieurs paroisses. NASSIET, 1993, 46-53, pour «la hiérarchie des nobles revenus».

(26) DURAND DE SAINT FRONT, 5-6.

(27) MORICE, *Preuves*, III, 1480 ; Banéat, III, 444 pour La Surminette.

pas si la famille La Haye Saint-Hilaire était de la même confession, mais M. Durand de Saint Front a certainement raison de suggérer qu'elle était proche de ce milieu de grands seigneurs qui se groupaient à Fougères, à Rennes et à Vitré sous l'égide des La Vieuville, des Rohan et des princes de la Trémoille (28).

Dans les années de turbulences qui marquèrent la fin des guerres de la Ligue, René de La Haye Saint-Hilaire fut une des figures marquantes de la famille. Né en 1568, il commença très jeune sa carrière militaire et n'avait pas vingt ans quand il fut nommé gouverneur de Fougères. Il lutta contre la Ligue comme son père et son oncle, Augustin, fut capitaine d'une compagnie des ordonnances du roi et chevalier de son Ordre. Henri IV, en effet, lui donna une pension de 800 écus, deux canons aux armes de France qui restèrent au château de La Haye jusqu'à la Révolution, et d'autres signes de sa gratitude. Notamment, par des lettres patentes de 1593, il érigea la seigneurie de La Haye en châtellenie, tandis que le prince de Dombes, gouverneur de Bretagne pour le roi, tint un de ses enfants sur les fonts baptismaux. Deux ans auparavant, en 1591, le prince avait placé une garnison à La Haye. C'est là un des rares incidents de l'histoire du château que nous connaissions en détail (29). Malheureusement, le « brave La Haye » comme l'appelle Henri IV, fut grièvement blessé par un ligueur dans un duel à Rennes, deux jours après le baptême de son fils en janvier 1593, et il mourut tout de suite de ses blessures (30). C'est probablement lui, plutôt que son père, qui a donné son nom à la « tour La Haye Saint-Hilaire » du château de Fougères (31).

Henri, fils de René et de Françoise Pinel de Chaudeboeuf, fut élevé à la cour du jeune Louis XIII et, comme son père, connut bientôt la faveur royale. En 1615, alors qu'il n'avait encore que vingt-deux ans, il fut nommé capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du roi. Six ans plus tard, il était nommé chevalier du roi, obtenait confirmation de la transformation de La Haye Saint-Hilaire en châtellenie et achetait la seigneurie voisine de Saint-Marc-le-Blanc à cet extraordinaire parvenu qu'était Gilles Ruellan, seigneur du Tiercent (32). Il est probable qu'il faille attribuer à Henri la reconstruction de La Haye sous la forme que nous voyons aujourd'hui (cf. *infra*). Malheureusement, à l'exemple de son père, Henri n'était pas destiné à dépasser sa trentième année, et il s'éteignit en 1622. Le 7 jan-

(28) DURAND DE SAINT FRONT, 6-7.

(29) BANÉAT, t. III, 440.

(30) MORICE, *Preuves*, III, 1726, pour le baptême dans la cathédrale de Rennes le 15 janvier 1593, le duel de René le 17 janvier et sa mort deux jours plus tard.

(31) DURAND DE SAINT FRONT, 7.

(32) A. CROIX, *L'âge d'or de la Bretagne, 1532-1675*, Rennes, 1993, 234-235, 240, 340, 459 et 535 pour un bref examen de la remarquable carrière financière de Ruellan.

vier 1618, il avait épousé Françoise Fouquet de Challain, nièce du célèbre surintendant Nicolas Fouquet, et fille de Christophe Fouquet, président à mortier du parlement de Bretagne. Elle lui donna un fils, Christophe, qui naquit à La Haye en 1619 (33).

Quand il en eut l'âge, Christophe, «seigneur de Saint-Hilaire-des-Landes, de Surminette, de Saint-Marc-le-Blanc, de Saint-Crespin, etc.», s'engagea dans la même carrière militaire que son père et son grand-père avant lui. Il fut nommé capitaine de cavalerie à vingt-deux ans et devint gouverneur de Fougères en 1658. Mais il semble avoir passé l'essentiel de sa vie à gérer ses domaines. Lorsqu'il mourut, vers 1671, l'inventaire après décès montre un superbe mobilier, mais révèle en même temps qu'à cette époque la résidence ordinaire de la famille était Fougères et non La Haye (34). Christophe devait une partie de sa fortune à Françoise Chouet de Gévereau, de Montenay près d'Ernée en Maine, qui lui apporta la dot considérable de 60 000 livres lors de leur mariage. Par son père, Françoise était apparentée au maréchal Catinat et par sa mère, Françoise de Bregel, aux comtes de Quincé, Pinel de Chaudeboeuf et du Pontavice. Le couple eut deux fils, Anne (1649-1699) et Pierre-François.

Anne, qui continua la tradition familiale en occupant le poste de gouverneur de Fougères, fut le premier membre de la famille à prendre le titre de «comte», prouvant dix générations de noblesse lors de la réformation de 1668 et rendant hommage de La Haye le 24 septembre 1678 (35). A cette date, il était marié depuis six ans à M<sup>me</sup> de Canaber de Kerlouët, fille de René de Canaber, gouverneur de Carhaix, dont il eut un fils, Basile, reçu page du roi en sa Grande Écurie en 1688. La principale contribution d'Anne à l'architecture de La Haye semble avoir été l'érection de la chapelle (vers 1686, cf. *infra*). Après la mort de son père, Basile servit dans les gardes du corps et fut promu «mestre de camp de cavalerie», décédant à La Haye en 1711 des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Malplaquet le 11 septembre 1709. Son cousin Christophe de La Haye lui succéda. Bien qu'il nous soit possible de retracer l'histoire de la famille jusqu'au temps présent, on s'accordera à arrêter ce bref historique à la mort de Basile, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque où La Haye avait, pour l'essentiel, pris la forme qui est la sienne à présent (36).

Plusieurs éléments essentiels à l'évolution du château et de ses bâtiments émergent de ce qui précède. Le fait que cette famille soit l'une des

(33) DURAND DE SAINT FRONT, 7.

(34) L. MAUPILLÉ, «Mobilier du gouverneur de Fougères au XVII<sup>e</sup> siècle», *Bull. et Mém. de la Soc. d'Archéologie du dép. d'Ille-et-Vilaine*, IV (1866), 285-297.

(35) DURAND DE SAINT-FRONT, 9.

(36) DURAND DE SAINT FRONT, 9-17, poursuit l'histoire de la famille jusqu'à notre siècle.

plus anciennes de Bretagne, les documents permettant de remonter par les hommes sur plus de sept cents ans et les origines appartenant probablement à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, mérite d'être noté, d'autant que la famille habite toujours le château d'où elle tire son nom. Nous avons là une famille qui, pendant des siècles, a paisiblement administré ses domaines sans paraître vraiment briguer des postes au-delà des frontières de la région. Pendant neuf cents ans, les La Haye Saint-Hilaire ont fait partie d'un cercle de familles nobles des confins orientaux de la Bretagne, qui, par les mariages et les échanges, ont tissé entre elles, au fil des siècles, un solide réseau d'amitiés. Les noms des Chaudeboeuf, des Lignièrès, des Pinel, reviennent régulièrement, génération après génération, créant par les mariages ce vaste réseau de «cousinages» que l'on attache d'ordinaire à la noblesse bretonne et dont M<sup>me</sup> de Sévigné nous a si bien décrit les soucis quotidiens (37). Il est vrai qu'au cours des siècles, de nombreux membres de la famille ont accompli des carrières militaires et se sont distingués au service de la Bretagne ou de la France et qu'on note, de temps à autre, leur présence à la cour du duc ou du roi. Mais, dans l'ensemble, c'est là une famille qui s'est contenté de vivre selon ses moyens et de ne briguer de charges que locales, atteignant l'apogée de la gloire en gouvernant à plusieurs reprises Fougères et son château. Ce sont ces éléments qui, dans une large mesure, nous permettront de comprendre les bâtiments de La Haye.

Avant d'entamer une analyse plus détaillée du site, il convient de noter que le droit de haute justice était autrefois exercé dans le bourg et que le seigneur avait le droit de tenir des foires deux fois par an, dans le bourg également. Il n'est bien sûr pas inintéressant que l'église paroissiale, dont la taille est d'ailleurs plutôt celle d'une chapelle, soit pour l'essentiel de style roman. En 1505, on note la présence d'un banc seigneurial et d'un enfeu dans la nef, tandis que la maîtresse-vitre du vitrail montre les figures agenouillées du seigneur de La Haye et de sa dame. D'autres éléments, datables du XIX<sup>e</sup> siècle, révèlent que le chœur avait été, lui aussi, annexé. Il existe donc en cette paroisse de nombreux indices d'une activité seigneuriale depuis le XII<sup>e</sup> siècle, ainsi que de l'exercice de droits normalement réservés à un seigneur.

## La résidence seigneuriale actuelle

L'ensemble manorial existant pose de nombreux problèmes. Ainsi l'entrée, malgré la présence d'un porche, est-elle relativement modeste, et il n'existe pas d'axe focal, que donnerait par exemple un château placé en

---

(37) Cf. NASSIET, 1993, *passim*.

face de l'entrée. En dépit de son charme, la résidence actuelle, orientée nord-nord-est — ce qui est peu ordinaire — manque de la plupart des éléments caractéristiques d'une demeure noble. L'écurie, orientée à l'ouest, occupe dans la cour l'emplacement où l'on s'attendrait à trouver les principaux appartements seigneuriaux. On ne voit nulle part de grandes salles, de salle haute ou de salle basse. Dans cet ensemble associé à une famille dont les origines remontent au moins au XI<sup>e</sup> siècle, il n'y a aucun élément qui soit assurément médiéval. De plus, bien en vue dans la cour, se dresse une tour à l'aspect plutôt étrange, où l'on voit parfois le dernier vestige d'une résidence plus ancienne. L'organisation du domaine environnant et de l'approche de la demeure peut, pour une bonne part, être attribuée au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 1).

Le visiteur, faisant le tour de la propriété en passant par l'extérieur des douves, ne pourra manquer d'être frappé par la situation de l'actuelle résidence, dans l'angle sud-est de l'enceinte, par le porche d'entrée aux allures quelque peu théâtrales, sur le côté nord, la chapelle, dans l'angle nord-est, et les écuries qui occupent toute la partie de la cour regardant vers l'ouest. On ajoutera à ces éléments caractéristiques de La Haye la tour quadrangulaire (fig. 7) se dressant dans l'angle sud-ouest de la cour, et qui paraît quelque peu plus ancienne que le reste des bâtiments. Au-delà de la cour, à l'ouest, se trouve l'actuelle « maison de ferme » à laquelle viennent s'ajouter les fermes voisines de La Hubaudière, Mottay et Les Communs, au nom si évocateur.

A La Haye, l'examen du mur d'enceinte dominant les douves montre les traces indiscutables de l'existence d'un ancien pont-levis sur le côté ouest (fig. 3). On distingue encore parfaitement les points de départ du pont charretier et du pont piétonnier. Il est probable que c'est à cet endroit que se trouvait autrefois l'entrée principale de l'ensemble, ce qui sous-entend donc que la résidence principale était située en face de cette entrée, ou du moins que les architectes l'avaient prévu ainsi. Dans ce projet, l'actuelle résidence n'était donc qu'un pavillon d'angle, auquel faisait pendant la chapelle, dans l'angle nord-est. Il n'existe aucun élément tangible permettant de prouver que le porche actuel dérive, en partie ou en totalité, de celui qui s'ouvrait autrefois sur le côté occidental de la cour. Nous pensons toutefois que c'est bien le cas.

La chapelle actuelle (fig. 4) est attribuée avec quelque raison à Anne de La Haye qui la fit bâtir en 1686. S'il est possible qu'elle se dresse sur le site d'une chapelle plus ancienne — et il existe des exemples de telles reconstructions — il est tout aussi possible qu'il s'agisse là du premier édifice de ce type à La Haye, faisant partie d'une reconstruction ordonnée de l'ensemble. Durant le Moyen Âge, c'est vers l'église paroissiale que se tournait la famille, et c'est là que ses membres avaient leurs bancs — et même une tribune familiale — et étaient enterrés dans le caveau familial (enfeu).



Fig. 2 - Vue de l'est : l'entrée actuelle et les douves au premier plan. Le logis est en face, la chapelle à gauche et les écuries à droite. Cliché: Gwyn Meirion-Jones

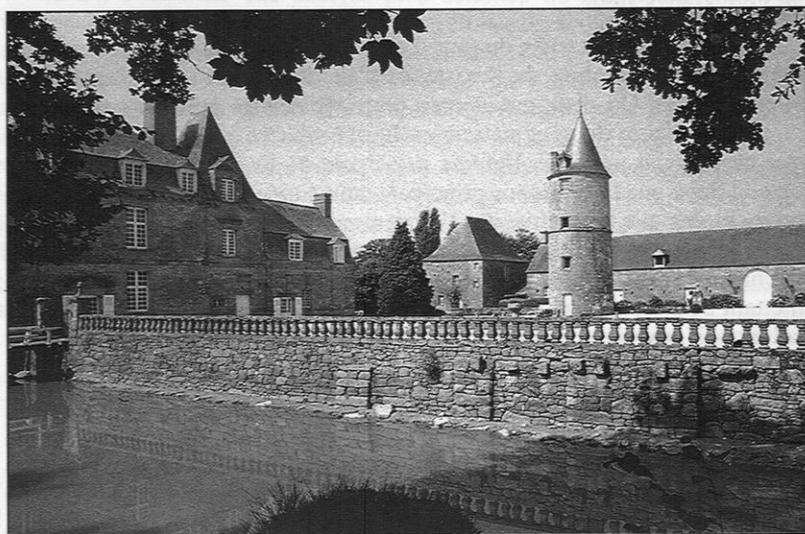


Fig. 3 - A gauche le logis actuel ; en face les écuries, derrière la tour isolée. Au premier plan les douves et - dans le mur d'enceinte - les vestiges du point de départ de l'ancien pont-levis. Cliché: Gwyn Meirion-Jones



Fig. 4 - Un accès récent du sud vers la cour. A noter, à l'angle de la cour, la chapelle.  
Cliché : Gwyn Meirion-Jones

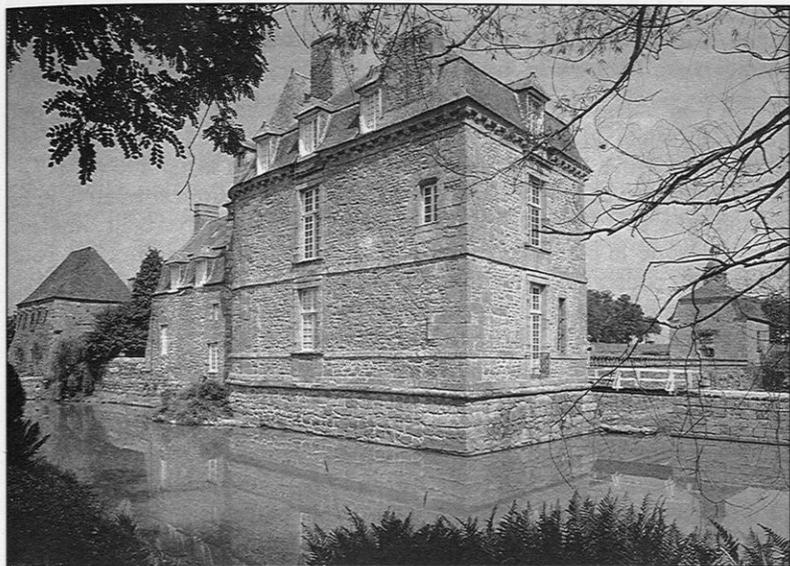


Fig. 5 - Le logis : trois campagnes de construction.  
Cliché : Gwyn Meirion-Jones

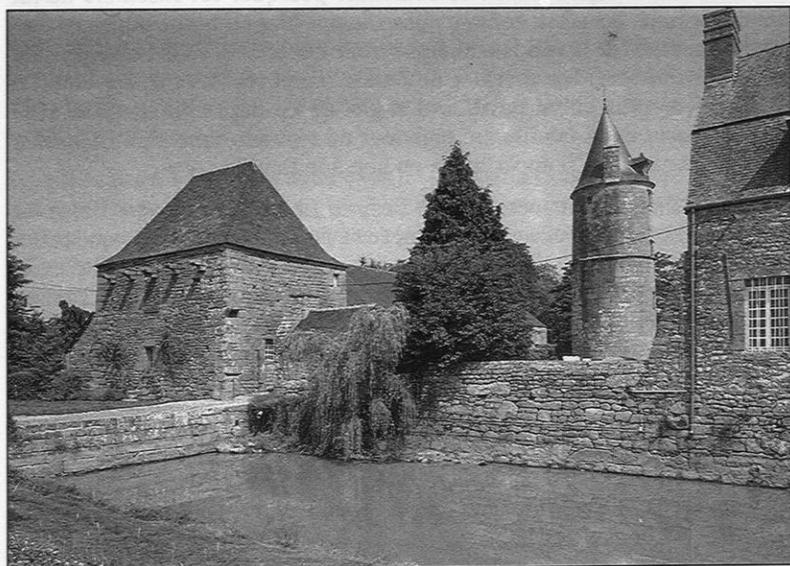
De plus, ce n'est qu'après les ravages de la Révolution que la plupart des familles nobles commencèrent d'enterrer leurs morts dans leur chapelle castrale, pensant peut-être que leurs restes pourraient être ainsi protégés d'autres ravages. On peut de la sorte constater que, dans la chapelle de La Haye, aucune des sépultures familiales n'est antérieure au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La reconstruction de l'ensemble doit être attribuée à Henri de La Haye Saint-Hilaire. La théorie selon laquelle ne subsistent des bâtiments anciens «qu'une tour, quelques soubassements à l'ouest de la cour d'honneur et les restes du pont-levis» mérite d'être ré-examinée. Il est probablement exact de penser que Henri avait en tête d'autres «bâtiments plus importants quand il mourut subitement le 21 septembre 1622, laissant inachevée son oeuvre». Nous avons souligné ci-dessus qu'il avait épousé le 7 janvier 1618 Françoise Fouquet de Challain, nièce du célèbre surintendant Nicolas Fouquet et fille de Christophe Fouquet et d'Isabelle Barrin du Boisgeffroy. Ce mariage avait mis Henri en contact avec une grande famille parlementaire, d'une richesse considérable. Il est également possible que les contacts entretenus avec la cour de Louis XIII aient servi d'inspiration en ce domaine. On peut en tout cas penser que ces influences conjointes poussèrent Henri à entreprendre cette campagne de construction afin de mettre en évidence la nouvelle richesse et le nouveau statut de la famille. La chapelle, comme nous l'avons vu, date des environs de 1686 et le pavillon d'angle (fig. 2, 3, 5, 6), constituant aujourd'hui la résidence principale, appartient aussi à la Renaissance. Si ce n'est pas là l'oeuvre d'Henri, du moins cet édifice ne lui est-il pas de beaucoup antérieur. On remarque cependant que cet édifice, dans sa forme actuelle (fig. 5), présente trois phases de construction de nature très voisine. Il est vraisemblable qu'elles correspondent à la nécessité de transformer le pavillon en résidence principale dès qu'il apparut que les autres phases du plan de reconstruction devaient être abandonnées. Ceci implique aussi bien sûr que cette décision fut prise peu de temps après le début des travaux.

Une autre structure méritant examen est l'autre pavillon, d'aspect plutôt curieux, qui se dresse près de l'angle sud-ouest (fig. 7). L'accès actuel, traversant les douves en ce point, n'est pas nécessairement entièrement moderne, car les piliers et le point de départ de la voûte d'un ancien porche, incorporés dans l'angle du pavillon, donnent à penser qu'une entrée existait là au moins depuis la Renaissance. C'est le seul point de cet ensemble où nous ayons noté la présence d'une maçonnerie qui pourrait éventuellement être médiévale. Mais le problème le plus curieux est posé par l'existence de doubles corbeaux formant forte saillie, l'un étant fixé dans la maçonnerie bloquant une fenêtre plus ancienne. Ces corbeaux sont vraisemblablement tardifs, et ils font peut-être aussi partie du bâtiment Renaissance. Existait-il en ce lieu un chemin de ronde, ou une galerie – qui ne fut peut-être jamais construite – témoignant de ce goût des loisirs, si



*Fig. 6 – Le logis et son prolongement vers le nord  
Cliché : Gwyn Meirion-Jones*



*Fig. 7 – A l'angle nord-ouest de la cour, une ancienne construction dont la fonction d'origine reste obscure. Cliché: Gwyn Meirion-Jones*

manifeste à la Renaissance, et du désir d'apprécier les charmes de la campagne, une sorte de galerie d'agrément dont nous connaissons d'autres exemples en Bretagne ?

Si l'on fait exception de ce curieux assemblage de bâtiments, ce qui frappe le visiteur au premier abord est l'absence presque totale d'éléments datables du Moyen Age (cf. *supra*). La présence de la famille La Haye Saint-Hilaire en ces lieux depuis le début du millénaire est relativement bien attestée, et il est probable qu'un autre siège seigneurial était situé sur le territoire de la paroisse, à proximité de La Haye (cf. *supra*). On peut d'autre part penser sans grand risque de se tromper que le site de La Haye fut occupé au plus tard au XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant, ce qui ne signifie bien sûr pas que les bâtiments élevés à cette époque étaient en pierre. Nous sommes dans une région où les constructions en bois sont majoritaires, et nous avons montré ailleurs que la reconstruction en pierre de structures plus anciennes faites de bois et de terre était, dans toute la Bretagne, caractéristique du XV<sup>e</sup> siècle (38). L'est de la Bretagne, et tout particulièrement les confins orientaux de l'Ille-et-Vilaine, a conservé jusqu'à ce jour une forte tradition architecturale basée sur l'utilisation des pans de bois, et il est donc possible, et même probable, que La Haye fut entièrement construit en bois au Moyen Age et que les premiers bâtiments de pierre du site soient ceux que nous voyons aujourd'hui.

Il convient cependant de se demander pourquoi cet ensemble ne fut jamais terminé. En effet, comme nous l'avons noté, il lui manque ces éléments essentiels de la résidence seigneuriale que sont la salle basse, la salle haute, les cuisines, les caves et de belles chambres. La maison actuelle n'est rien de plus qu'un pavillon d'angle, qu'on aurait pu attribuer à un membre cadet de la famille, un régisseur ou tout autre membre important de la maisonnée, qu'il appartienne ou non à la famille.

Deux facteurs viennent alors à l'esprit. Le premier est que l'histoire de la famille, telle qu'elle est développée ci-dessus, nous montre que celle-ci, si elle joua au long des siècles un rôle majeur dans la prospérité de la région, n'eut jamais un rôle politique autre que local. Les La Haye sont en effet une famille d'importance régionale plus que nationale, et ils se contentèrent en général de ce rôle. Les fortunes considérables, de celles qui permettent l'édification de grands châteaux, leur furent ainsi refusées.

Au deuxième chef, il faut rappeler qu'à un moment crucial pour la reconstruction des lieux, les aînés de la famille se virent offrir le logement dans le château de Fougères, dont ils étaient les gouverneurs. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le château de cette ville était ainsi devenu leur résidence principale.

---

(38) MEIRION-JONES, 1986, 20 ; JONES *et al.*, 1989, 82 ; MEIRION-JONES *et al.*, 1993, 172-174.

L'inventaire après décès de Christophe de La Haye, cité ci-dessus, montre ainsi que ce chef de famille menait grand train, mais pas à Saint-Hilaire-des-Landes. Cette propriété familiale était déjà probablement considérée comme une retraite rustique, l'endroit où l'on pouvait se retirer pour se reposer et apprécier les joies de la campagne, plutôt que comme celui où l'on devait résider en permanence et recevoir sur un grand pied. Il est d'ailleurs possible que la famille La Haye ait peu utilisé cette résidence, le soin de cette propriété historique, constituant leur source essentielle de rentes et de titres, étant laissé au régisseur et aux fermiers. Au cours des siècles suivants, on modifia les édifices du XVII<sup>e</sup> siècle et des périodes antérieures, mais seulement pour les adapter aux conditions du temps. Les jardins et les voies d'accès sont, pour l'essentiel, datables des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

L'origine d'un des édifices reste cependant obscur. On ne peut manquer de remarquer, se dressant dans la cour, à l'écart des autres bâtiments, une tour où l'on voit traditionnellement le dernier vestige d'un «château» disparu. Cette hypothèse nous semble peu plausible, sauf si l'on admet que cette tour se dresse à l'avant de la zone où aurait pu se trouver le corps de logis principal, si les plans de reconstruction des lieux avaient été menés à bien. Il ne peut s'agir d'une tourelle d'angle, et elle ne présente absolument aucun élément défensif. A son sommet se trouve une pièce, rappelant une chambre de guet, mais la tour est bien mal placée pour servir à cet usage. De plus, l'escalier intérieur n'a pas les proportions requises pour assurer le prestige d'un édifice de l'importance de La Haye et ne mène nulle part ! Il n'existe en effet aux étages supérieurs ni porte, ni ouverture pouvant donner accès à un autre bâtiment, ce qui nous conduit à penser que cette tour n'a jamais fait partie d'un grand édifice ou qu'elle n'a jamais été conçue pour jouer ce rôle.

Il existe d'ailleurs un autre élément troublant. Cette structure n'apparaît pas en effet sur le cadastre de 1833, et si l'on peut penser à un oubli du cartographe, il faut admettre que cette omission serait bien curieuse, les autres bâtiments de La Haye étant dessinés avec grand soin. Nous tendons à penser aujourd'hui que cette tour est probablement un ajout du XIX<sup>e</sup> siècle – forcément postérieur à 1833 – une sorte de folie dressée à l'endroit où l'on aurait pu s'attendre à trouver une tourelle d'escalier qui ne fut jamais construite. Il est vraisemblable qu'il y a là les éléments d'une structure du XVII<sup>e</sup> siècle édifiée sur un autre site, où elle fut démontée pour être transportée à La Haye. Elle a précisément les formes d'un moulin à vent et l'on peut donc se demander si ce n'est pas là sa fonction originelle, adaptée au site qui nous occupe.

## Conclusions

La Haye est la résidence d'une famille dont on peut suivre l'histoire pendant près de mille ans. En tant qu'ensemble seigneurial, elle pose un

certain nombre de problèmes. Un château plus ancien se dressait probablement sur un site voisin, le siège seigneurial s'étant déplacé au XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant vers l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Il est très probable que les bâtiments médiévaux étaient en bois et que ces structures furent conservées jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les travaux de reconstruction en pierre semblent avoir commencé durant la vie de Henri de La Haye Saint-Hilaire. Il mourut en 1622, sans que ses projets aient connu leur terme. Son fils Christophe continua la tâche entreprise et Anne de La Haye acheva la chapelle en 1686. Le fait que, durant ces périodes essentielles de reconstruction, plusieurs des aînés de la famille aient occupé le poste de gouverneur de Fougères et établi leur résidence dans cette ville, suffit à expliquer pourquoi le programme de reconstruction – si c'est vraiment d'une telle opération qu'il s'agit ici, et non d'une simple rénovation menée au hasard des événements – ne fut jamais achevé. La mort prématurée de certains des bâtisseurs joua aussi un rôle fondamental dans l'interruption de ce programme. Il est possible que, l'accès aux fonctions de gouverneur de Fougères passant en d'autres mains, la fortune familiale ait été insuffisante pour poursuivre un programme de construction aussi vaste. Lorsque s'ouvrit le XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille avait perdu beaucoup de son ancienne influence et peut-être aussi la source principale de ses revenus disponibles, et la Révolution vint mettre un terme à ses ambitions. L'histoire du château, au cours des deux siècles suivants, se confond avec celle d'une famille, immensément fière de ses origines lointaines, de ses relations de «cousinage» et de son rôle dans l'histoire de la région, et qui se consacre sans faillir à la préservation de son patrimoine.

Gwyn MEIRION-JONES  
Michael JONES

#### REMERCIEMENTS

Nous avons eu le privilège de présenter et d'expliquer le château de La Haye au congrès de Fougères de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne en septembre 1995. Le propriétaire des lieux ne pouvant être présent en cette occasion, la Société a été reçue, de sa part, par le comte Hubert de La Haye Saint-Hilaire. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude au comte et à la comtesse Lionel de La Haye Saint-Hilaire, qui ont eu la gentillesse de nous accueillir en bon nombre d'occasions et nous ont permis d'étudier le château et le site. Nous voudrions remercier aussi le secrétaire de la mairie de Saint-Hilaire-des-Landes qui nous a aimablement autorisé à examiner le cadastre de 1833 et à faire les observations incorporées dans la fig. 1. Le texte a été traduit de l'anglais par notre ami Patrick Galliou.

Cet article est le résultat d'une recherche entreprise dans le cadre d'un projet multi-disciplinaire à long terme intitulé «La résidence seigneuriale en Bretagne», dont les auteurs sont les principaux collaborateurs. Nous remercions la *British Academy*, l'ancien *Science and Engineering Research Council*, la *Society of Antiquaries* de Londres, la *London Guildhall University* et l'*University of Nottingham* pour leurs encouragements et leur aide, financière ou technique.

## BIBLIOGRAPHIE

Les auteurs de cet article font partie d'une petite équipe, l'*European Domestic Buildings Research Group*, qui s'est engagée dans plusieurs projets de recherche. Les publications suivantes, traitant du principal projet du groupe – «La résidence seigneuriale en Bretagne» – ont déjà paru :

– MEIRION-JONES, G.I. (ed.), European Vernacular Architecture Research Unit, *The Seigneurial Domestic Buildings of Brittany: First Interim Report, 1983-85* (1986).

– MEIRION-JONES, G.I., Jones, M., Pilcher, J.-R., Guibal, F., «Bretagne ; les constructions seigneuriales domestiques», *Bulletin Monumental*, 145, pt. 2 (1987), 205.

– MEIRION-JONES, G.I., Guibal, F., Jones, M., Pilcher, J.R., «Introduction à l'architecture des habitations seigneuriales bretonnes», Paris : *Architecture vernaculaire*, 11 (1987), 45-59.

– JONES, M., MEIRION-JONES, G.I., Guibal, F., Pilcher J.R., «The seigneurial domestic buildings of Brittany : a provisional assessment», *Antiquaries Journal*, 69, part 1 (1989), 73-110, 16 planches.

– MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., PILCHER, J.R., GUIBAL, F., «Un des grands manoirs bretons : le château de Hac au Quiou», *Le Pays de Dinan*, 10 (1990), 171-207.

– MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., *Aimer les châteaux de Bretagne*, Rennes : Ouest-France (1991), pp. 128.

– MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., «Le manoir de La Grand' Cour en Taden», *Le Pays de Dinan*, 11 (1991), 61-78.

– MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., «La résidence seigneuriale et l'architecture militaire», 1491-1991. *La Bretagne au temps des Ducs* [Catalogue d'exposition], Daoulas, Abbaye de Daoulas (1991), 153-154.

– MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., *Les châteaux de Bretagne*, Rennes : Ouest-France (1992), pp. 128. ISBN 2.7373.0992.1 [Edition reliée de *Aimer les châteaux de Bretagne* (1991)].

– MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., «La résidence seigneuriale en Bretagne à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance», dans J. Kerhervé, T. Daniel (eds.), 1491 - *La Bretagne, Terre d'Europe : Colloque international, Brest, 2-4 octobre 1991*, Brest: Centre de recherche bretonne et celtique, et Quimper: Société archéologique du Finistère (1992), 337-353.

– MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., «Châteaux et manoirs en Bretagne: une nouvelle recherche», *Kreiz, Journées d'études sur la Bretagne et les Pays celtiques*, I, Université de Bretagne Occidentale, Brest (1992), 153-194.

- MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., PILCHER, J.R., «Seigneurial domestic buildings in Brittany c. 1000-1700», dans Meirion-Jones, G.I. et Jones, M.C.E. (eds.) Society of Antiquaries of London, *Occasional Papers*, n° 15, *Manorial Domestic Buildings in England and Northern France. Proceedings of the colloquium held on 24 November 1990*, London: Society of Antiquaries (1993), 158-191.

- MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., «Seigneurie et résidence dans la Bretagne médiévale: un bilan des recherches récentes», *Seigneurs et seigneuries au Moyen Age. Actes du 117<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Clermont-Ferrand, 1992*, Paris (1993), 439-462.

- MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., PILCHER, J.R., «L'insertion des plafonds dans les salles à charpente apparente en Bretagne: un phénomène des seizième et dix-septième siècles», dans *6<sup>e</sup> Entretiens du Patrimoine. Collection des Actes des Colloques de la Direction du Patrimoine, n° 6: Le bois dans l'architecture. Rouen les 25 au 27 novembre 1993*, Paris: Ministère de la Culture et de la Francophonie/Direction du Patrimoine (1995), 67-80.

- MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., «Le manoir de Coadélan en Prat», *Association Bretonne. 121<sup>e</sup> Congrès à Tréguier, 1994* (1995), 78-81.

- MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., «Manoir de Kerandraou en Troguéry», *Association Bretonne, 121<sup>e</sup> Congrès à Tréguier, 1994* (1995), 88-91.

- MEIRION-JONES, G.I., JONES, M., PILCHER, J.R., «The insertion of ceilings in the previously open halls of Brittany: a sixteenth- and seventeenth-century phenomenon, dans, Meirion-Jones, G.I. (ed.), *Historic Buildings and Dating by Dendrochronology, Proceedings of the Colloquium held as part of the programme of Section H (Anthropology and Archaeology) of the Annual Meeting of the British Association for the Advancement of Science, University of Keele, 1 September 1993*. Oxford: Oxbow Monographs (1996), à paraître.